

ANNEXE

Demande de complément pour l'instruction d'un dossier loi sur l'eau relatif à :
construction logements collectifs 26 rue de bois le Vicomte - Montville
dossier n° : **0100017644**

Au titre de la régularité du dossier, il convient de :

- le modelage en cuvette permet d'assurer le transit du débit de pointe le plus défavorable, ce qui permet de protéger le projet des ruissellements. En revanche, la réalisation d'une voirie en travers de l'axe de ruissellement est de nature à causer une accélération des ruissellements, générant ainsi des risques supplémentaires vers l'aval. Il convient de détailler dans le dossier les mesures prises pour compenser cet effet d'accélération ;

- concernant la gestion pluviale du projet, il convient de fournir l'autorisation du gestionnaire pour le rejet vers le réseau.

Le terme du délai laissé aux services pour rendre leur avis n'étant pas atteint, d'autres demandes sont susceptibles de vous être adressées par la suite.

Fait à Rouen le 26 mai 2023

Le responsable du Bureau
des Milieux Aquatiques et Marins



Matthieu HONORE